

## Geopark en Beaujolais : ça avance !

**Après le dépôt fin 2014 de la candidature au label Geopark soutenu par l'UNESCO, le Syndicat mixte du Beaujolais poursuit son travail avec de nombreux acteurs locaux. Le point avec Charlotte Besombes, en charge de la démarche Geopark en Beaujolais.**



Charlotte Besombes

**Où en est le projet Geopark ?**  
"La candidature a été déposée en novembre 2014. Nous attendons le retour des instances internationales, mais le travail continue. Nous avons initié un diagnostic pour rentrer dans l'opérationnel en valorisant les géosites."

**Quelle sera la prochaine étape ?**

"Un premier avis des instances internationales est attendu pour mars. Suivra la visite des experts cet été et la réponse à notre candidature en septembre, à la 13<sup>e</sup> conférence européenne des Geoparks à Rokua, en Finlande." **Vous avez listé quelque 150 lieux qui peuvent faire l'ob-**

**jet d'un intérêt, une trentaine a été mise en avant, pouvez-vous en citer quelques-uns ?**

"Parmi les sites identifiés comme étant prioritaires car structurants pour le territoire et au vu de leur intérêt géologique (mais aussi pédagogique et touristique), on peut citer : le Mont Brouilly, l'Espace Pierres folles, le château de Montmelas, les carrières de Glay, mais encore la tour Bourdon à Régnié-Durette, le lac des Sapins et la zone humide des Monneries à Poule-les-Echarmeaux, les villages des Pierres dorées avec Oingt, Charnay ou encore Bagnoles, etc. La centaine d'autres sites identifiés font partie de l'inventaire fourni aux instances internationales dans la candidature. Mais cet inventaire participatif est en constante évolution, car de nouveaux sites rejoignent la démarche au fur et à mesure."

**Un Geopark européen est un territoire qui comprend un patrimoine géologique remarquable et met en place une stratégie de développement territorial durable. Qu'avez-vous mis en avant pour défendre la candidature du Beaujolais auprès des instances de l'UNESCO ?**

"Nous avons mis en avant l'im-



**Un premier avis des instances internationales est prévu pour mars.**

portance du lien qui existe sur notre territoire entre la géologie et l'homme (activités économiques telles la viticulture, le bâti, les paysages, etc.). Le dossier de candidature comporte une partie scientifique importante qui met en avant la grande richesse de la géologie beaujolaise, une des plus complexes de France ! Nous avons également insisté sur l'implication des acteurs locaux dans le

projet et les démarches de valorisation déjà en cours (charte de Fontevraud et charte paysagère, aménagement de sites, pédagogie et protection)."

**Qui est impliqué dans ce vaste dossier ?**

"De nombreux acteurs locaux sont impliqués et c'est tout le territoire qui doit l'être ! Aujourd'hui, beaucoup d'acteurs locaux travaillent ensemble à la réussite de la démarche : col-

lectivités locales, associations, divers organismes et grand public. Pour cela, nous mettons en place des instances ouvertes à tous (groupes de travail) et un forum qui permet d'informer largement. Le prochain forum se tiendra le 26 février à 14 h au Domainé des douze communes à Anse."

■ **Propos recueillis par Laurence Chopart**